

**RETRO REPULSIF SERPENTS PULVERISATEUR** forme un **barrage gustatif**. En effet, les **serpents** disposent de capteurs sensoriels à l'extrémité de leur langue qui les renseignent sur leur environnement immédiat. **RETRO REPULSIF SERPENTS PULVERISATEUR** agit immédiatement : dès le contact, les serpents sont perturbés et préfèrent fuir.

**RETRO REPULSIF SERPENTS PULVERISATEUR** s'utilise à l'intérieur et à l'extérieur de la maison et protège la terrasse, la piscine, les escaliers, couloirs, entrées, locaux techniques, portes-fenêtres, murs extérieurs...

### **COMPOSITION en % (m/m) :**

Géranol (CAS n° 106-24-1) : 0,3 %.

### **DOSES ET MODE D'EMPLOI :**

Bien agiter avant emploi. Pulvériser à 20 cm des surfaces : 10 ml/mètre linéaire (15 pulvérisations) pour constituer une barrière répulsive de 10 cm de large environ, puis laisser sécher. Un pulvérisateur permet de traiter jusqu'à 75 mètres linéaires.

L'appliquer sur les plinthes, seuils, contremarches d'escaliers, le long des portes, sur les margelles, dalles...

Traiter tous les 3 jours jusqu'à l'abandon des lieux par les serpents.

En cas de pluie, renouveler le traitement. Sur certains revêtements fragiles, faire un essai préalable sur une surface cachée.

Ne pas pulvériser directement sur les végétaux.

### **PRECAUTIONS D'EMPLOI :**



#### **ATTENTION**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. EUH208 Contient du géranol. Peut produire une réaction allergique.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter un équipement de protection des yeux et du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P501 Eliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.



**Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**  
**Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.**

FDS consultable sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)